

bulletin européen

Rome, 1 mai 1950

Jaime Torres Bodet

Directeur Général de l'UNESCO

Née dans la tempête, ayant grandi parmi les rancœurs et les mécontentes, notre Organisation, si jeune encore, deviendra plus mûre sur ce sol duquel les tragédies de l'histoire n'ont pu effacer l'espoir. Et ceci vous dit quelle valeur a pour moi votre accueil, l'importance que prend pour moi la participation italienne à l'œuvre de compréhension réciproque et de concorde à laquelle l'Unesco s'est consacrée.

La partie essentielle de notre effort est consacrée à l'éducation de base et à la compréhension internationale, deux secteurs de l'éducation qui pour nous se complètent: le premier réclame l'autre et le conditionne.

... Notre éducation de base se consacre surtout, aujourd'hui, aux grandes masses rurales, parias d'une civilisation à laquelle elles participent à peine. Dans le domaine de la compréhension internationale, nous devons, au contraire, donner la préférence à ceux qui, s'ils ont autrefois appris à lire et à écrire, n'ont pas appris pour celà à mieux vivre, et peuvent, à juste titre, déplorer d'être les victimes d'une civilisation dont ils font matériellement partie, qu'ils édifient de leurs mains, dans les usines et dans les laboratoires, mais que souvent leur cœur ne reconnaît pas.

Toute tentative qui, tendant à organiser la solidarité spirituelle des hommes, négligerait leur culture et la diversité dont leur culture témoigne dans leur destinée et dans leurs desseins, serait dénuée de tout sens de la réalité. Il faut, au contraire, accepter délibérément cette diversité de situations et de valeurs. L'homme est liberté et invention; humanité ne signifie pas uniformité de conscience mais compréhension réciproque et tolérance mutuelle.

Nous voulons encore que la culture concoure à établir cette solidarité intellectuelle et morale entre les Nations que l'Unesco se propose, car elle la considère comme un des plus solides fondements de la paix. Nous savons que, dans la culture, la création se présente d'abord comme affirmation originale; mais cette originalité se détache sur un fond de fraternité humaine puisqu'elle implique et exige la compréhension d'autrui. Dans le monde d'aujourd'hui, troublé et divisé et toutefois plus solidaire que jamais, c'est une nécessité impérieuse que de rappeler cette fraternité.

(Extrait du discours prononcé au Palais de Venise).



Sous la présidence d'honneur de
MM. WINSTON CHURCHILL, ALCIDE DE GASPERI
PAUL-HENRI SPAAK

LE MOUVEMENT EUROPÉEN
groupe les organisations suivantes :

<i>Union Européenne des Fédéralistes</i>	Présidents :	H. FRENAY, H. BRUGMANS
<i>United Europe Movement</i>	Président :	W. CHURCHILL
<i>Mouvement Socialiste pour les Etats Unis d'Europe</i>	„	ANDRÉ PHILIP
<i>Ligue Economique de Coopération Européenne</i>	„	P. KERSTENS
<i>Nouvelles Equipes Internationales</i>	„	DE SCHRYVER
<i>Conseil Français pour l'Europe Unie</i>	„	RAOUL DAUTRY

Comité Exécutif

Bureau Général ; DUNCAN SANDYS, Président ; ANDRÉ PHILIP, Délégué Général ; J. H. RETINGER.
 Secrétaire R. BICHET, H. BRUGMANS, R. DAUTRY, LORD LAYTON.
 Vice Présidents ; E. GIACCHERO, H. SMITT-INGEBRETTSEN.
 Membres : Quatre délégués de chaque organisation affiliée ; un délégué de chaque Conseil National et des délégués des Sections d'Etudes.

Conseil International

Président : PAUL-HENRI SPAAK

Membres : délégués des Conseil Nationaux et tous les membres du Comité Exécutif

Conseils Nationaux

Constitués dans les pays suivants : France, Grande-Bretagne, Italie, zones occidentales d'Allemagne, Turquie, Autriche, Belgique, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Suède, Danemark, Irlande, Norvège, Suisse, Islande, Luxembourg.

Sections d'Etudes

<i>Section Culturelle</i>	présidée par	SALVADOR DE MADARIAGA
<i>Section Juridique</i>	„ „	PIERRE-HENRI TERTGEN
<i>Section de la Campagne Populaire</i>	„ „	HENRI BRUGMANS
<i>Commission Institutionnelle</i>	„ „	PAUL RAMADIER
<i>Sous-Comité Financier</i>	„ „	S. P. CHAMBERS
<i>Section Economique et Sociale</i>	„ „	Sir HAROLD BUTLER

Bureau d'Etudes

Pour un Centre Européen de la Culture

Directeur : D. DE ROUGEMONT ; Secrétaire-général : RAYMOND SILVA

LA SECTION DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE
DU MOUVEMENT EUROPÉEN

La Section des Pays de l'Europe Centrale et Orientale du Mouvement Européen a été créée à Londres au mois de décembre 1949. Son Comité de Direction est composé de :

Président :	Rt. Hon. HAROLD MACMILLAN, M. P.
Rapporteur Général :	Major E. BEDDINGTON-BEIBRENS
Vice-Président :	M. ERNEST PEZET (France), Sénateur, Vice-Président de la Commission pour les Affaires Etrangères à l'Assemblée Nationale
„ „	M. K. VORRINK (Pays Bas), Sénateur, Président du parti socialiste
„ „	M. A. PROCHAZKA (Tchécoslovaquie)
„ „	M. P. AUER (Hongrie)
„ „	COMTE RACZYNSKI (Pologne)
„ „	M. G. GAFENCU (Roumanie)

L'ITALIE ET L'UNESCO

La réunion à Florence de la Vème Conférence de l'Unesco met particulièrement en lumière le problème des rapports entre l'Unesco même et l'Italie; problème qui, d'ailleurs, fut déjà discuté à plusieurs reprises, d'abord quand il s'agit pour notre Pays de participer aux travaux de l'UNESCO et plus tard quand il fallut instituer une commission nationale permanente.

Je puis dire que, dans l'ensemble, peu de pays ont autant de prédisposition que le nôtre à s'encadrer dans l'organisation de l'Unesco. Pays de très ancienne et splendide culture, l'Italie a tout intérêt à valoriser, en faveur de la paix, son patrimoine traditionnel. D'autre part, pays pauvre en ressources naturelles et usé par la guerre, il appartient à plus d'un point de vue aux zones déprimées. Par conséquent, il peut jouir plus que d'autres de l'aide spirituelle et matérielle que l'Unesco est en mesure de donner. Enfin, pays lié à la fois aux souvenirs de l'antiquité classique et aux exigences du développement et du progrès contemporains, l'Italie est peut-être mieux que d'autres en mesure d'établir cet équilibre entre l'ancien et le moderne, entre la tradition et le progrès, entre la démocratisation de la culture et son caractère aristocratique, qui constitue l'un des problèmes centraux, pour ne pas dire le problème central, de l'Unesco.

Ce sont ces considérations qui m'ont induit à préconiser, à Beyrouth et à Paris, le choix de l'Italie, et, particulièrement, de Florence, comme siège de la Vème Conférence générale qui devra marquer un tournant dans la vie de notre Institution ce sont ces considérations qui ont induit les collègues de toutes les parties du monde à choisir précisément l'Italie et Florence, tout en tenant compte des légitimes aspirations d'autres pays, qui pourront ensuite être satisfaites.

La conférence de Florence est appelée à résoudre, comme on

PAR
STEFANO JACINI
Membre dans le Conseil
Exécutif de l'Unesco

sait, les problèmes les plus viraux touchant l'organisation de l'Unesco. Mais en ce qui concerne l'Italie, elle est surtout destinée à rappeler l'attention des cercles culturels internationaux sur les désastres causés ici par la guerre et par les devastations et qui en furent la douloureuse conséquence, et, partant, sur les besoins de reconstruction de notre pays.

Cette reconstruction, en ce qui concerne les édifices scolaires, la lutte contre l'analphabétisme et les conditions d'existence des populations scolaires, rentre directement dans le cadre des tâches que l'Unesco a assumées sur le terrain de l'éducation des masses; mais pour ce qui a trait à la conservation et à la réorganisation de l'immense patrimoine artistique et culturel que la guerre même a bouleversé, l'activité de l'Unesco est directement mise en cause par la défense et la mise en valeur d'un ensemble de trésors culturels qui, placés en Italie, n'en constituent pas moins une richesse pour l'humanité entière. C'est sous ce double aspect que la Conférence de Florence devra examiner les problèmes italiens.

La Commission Nationale de l'Unesco a, entre autre, la tâche de réunir tout le matériel d'information et de recherche se rapportant à ce double problème; ce matériel sera mis à la disposition de l'Unesco par le Gouvernement italien dans la forme et le mode prescrits. La direction de l'Unesco, dans la personne de ses dirigeants, tâchera d'en tirer le meilleur profit.

Mais à côté de ces tâches officielles et constitutionnelles de l'Unesco, la Conférence de Florence est appelée à en promou-

voir d'autres, de nature, pour ainsi dire, indirecte; elle devra susciter et stimuler en Italie un large mouvement d'idées pacifistes et un acheminement vers les formes fédératives, européennes et mondiales, qui pénètrent si difficilement dans les esprits encore exaspérés du nationalisme de la guerre et de l'après-guerre. A cet égard aussi, l'Italie est peut-être mieux préparée que d'autres pays à accueillir ce courant d'idées.

Entraînée, malgré elle, dans une guerre qu'elle n'a pas voulue, par un régime que la majorité du peuple italien avait subi sans en partager les directives, l'Italie a pu mesurer la désastreuse vanité de tous les impérialismes et la profonde stérilité des préjugés de race et de régime. Malgré des frottements et des difficultés économiques et techniques compréhensibles, elle sait que son avenir et sa reconstruction sont fonction de «a collaboration cordiale avec les nations démocratiques qui concourent à l'Unesco et trouvent en elle l'expression de leurs idéals. De ce fait, point n'est besoin en Italie, comme c'est hélas le cas ailleurs, de transformer les esprits pour les orienter dans ce sens. Il suffit de faire connaître les fins et les méthodes de l'Unesco pour faire naître dans tous les pays un vif courant de sympathie en sa faveur. Et il est à peine besoin de souligner l'apport que représente dans ce sens la Conférence de Florence, avec les innombrables relations personnelles qu'elle est appelée à créer entre Italiens et représentants culturels d'autres peuples et avec le vivant échange d'idées et de projets que l'on peut légitimement attendre d'une aussi vaste réunion d'éléments culturels de premier plan.

C'est dans cet esprit et avec de tels sentiments que nous saluons, dans l'imminente Conférence de l'Unesco un des plus puissants éléments pour la reconstruction spirituelle de notre pays.

La Coopération économique et l'Unité Européenne

par IVAN MATTEO LOMBARDO, Ministre du Commerce Extérieur

(Interview accordé à la Radio Italienne)

Je suis fermement persuadé qu'il ne sera pas possible de donner à notre peuple et à tous les autres peuples démocratiques de l'Europe, qui sont unis par le même destin, le bien-être, le sentiment de sécurité et de solides structures démocratiques, si l'on ne met pas fin au chaos qui règne dans leurs rapports réciproques. Certains problèmes fondamentaux de la vite européenne, dont dépendent le salut de notre civilisation, ne peuvent pas être, je ne dis pas résolus, mais pas même affrontés, si on ne se décide pas à créer une vraie autorité politique européenne capable de prendre des décisions et de les mettre à exécution.

La décomposition économique de l'Europe, dans le sens d'un nationalisme économique ruineux, est tellement avancée, qu'il faudra un long et dur travail pour remplacer les autarchies et les semi-autarchies par une unique économie européenne florissante. Nous nous trouvons devant cette absurdité que, d'une part, plus de 250 millions d'hommes réunis dans l'OECE disposent d'un tel potentiel de travail, de connaissances techniques et scientifiques, d'un outillage industriel, de ressources matérielles qui n'auraient rien à envier à la plus grande puissance économique du monde, et que, d'autre part, à cause de la division anachronique en états souverains, ne peuvent pas se développer en un marché unique, ne peuvent pas procéder à cette division rationnelle du travail qui est la promesse de la prospérité. Dans chaque pays, on veut conserver une structure économique qui garantisse un maximum d'indépendance. Des intérêts particuliers très puissants pèsent sur les gouvernements afin que les marchés nationaux leur soient réservés. Il n'y a pas de mobilité dans le mouvement des marchandises et dans le capital du travail. Il n'y a pas de convertibilité des monnaies. La consé-

quence de tout cela est la misère générale, le mécontentement, et la propagation d'aspirations politiques totalitaires.

Il n'y a pas de doute que la principale tâche des européens est, aujourd'hui, celle de procéder à l'unification économique. Rappelons ici, que l'aide apportée par les américains au moyen de l'ERP, nous a été donnée pour nous aider à surmonter non seulement et non pas tant les dommages infligés par la guerre, mais surtout pour surmonter le nationalisme économique.

Mais si cela est le but, il faut que nous nous rendions compte qu'on ne peut pas y arriver s'il n'existe pas un pouvoir politique européen qui, graduellement, mais avec ténacité, travaille pour briser les mailles autarchiques qui suffoquent les divers pays, pour garantir que l'unification économique ne serve pas à surfaire un peuple à l'égard des autres, pour aider les conversions structurelles nécessaires par une vision complexe de l'intérêt commun.

Jusqu'à présent, dans chaque état européen, les voix de tous ceux qui ont des intérêts fondés sur la base des états souverains

se font entendre très énergiquement tandis que très faibles et pleines de doutes sont les voix de ceux qui ont un intérêt à la création d'une communauté libre de peuples fédérés. Dans la démocratie, ce ne sont pas les intérêts qui prévalent automatiquement, ni les aspirations les plus saines. Au contraire, ce sont les intérêts et les aspirations qui réussissent à obtenir le plus vaste consentement de l'opinion publique qui alors prévalent.

Les gouvernants ont une liberté de mouvement infiniment inférieure de ce que l'on croit communément. Ils sont pressés de toutes parts par le partis, par les groupes et par les différents intérêts. Si l'Europe hésite à se faire, c'est parce que les peuples européens attendent trop de ceux qui les gouvernent. Ils doivent se rendre compte que l'ultime responsabilité de ce qui arrive ou de ce qui n'arrive pas dépend de leur volonté.

C'est pourquoi, je souhaite le plus grand succès à cette mobilisation de l'opinion publique européenne qui est en train de se faire sous forme de pétition en faveur d'un pacte d'union fédérale européenne.

Le transfert du siège de la F.A.O. à Rome

Le Conseil de Direction de la F. A. O. se réunira le 8 mai à Rome.

Au cours de sa 6ème session il examinera les plans pour le



transfert du siège central de l'Organisation à Rome, conformément aux décisions prises au cours de la Conférence plénière de l'année dernière. Outre ce problème, qui tiendra la toute première place dans les travaux du Conseil, ce dernier fixera également le lieu et la date de la pro-

chaine Conférence plénière des 63 Etats-membres de l'Organisation. En effet, à la Conférence de Washington de 1949, il avait été décidé que les conférences seraient désormais bi-annuelles afin de réduire les frais dans la mesure du possible.

Le Conseil entendra un rapport sur les préparatifs du transfert et sur les négociations qui ont eu lieu à ce propos avec le Gouvernement italien. En outre M. Dodd, Directeur Général fera un exposé sur la situation alimentaire mondiale et sur ses visites en Amérique Latine, en Afrique et en Afghanistan.

L'Intégration Economique: Salut de l'Europe

Le discours de M. Zellerbach à la Foire de Milan

A l'occasion de la journée de l'ERP qui a eu lieu, le 16 avril, à la Foire de Milan, le chef de la Mission E.C.A. en Italie, le Ministre James D. Zellerbach a prononcé un important discours sur les résultats positifs et bienfaisants obtenus en deux ans par les 18 pays adhérents au plan de reconstruction européenne.

Le Ministre Zellerbach, dans les points les plus saillants de son discours — que nous rapportons ci-après — a, de nouveau, affirmé l'incorruptible nécessité de l'intégration économique européenne, comme unique possibilité de salut pour notre continent.

« Pour la première fois dans l'histoire, les nations de l'Europe Occidentale, sont en train de collaborer activement sur une base vraiment pratique, pour orienter leur avenir économique sur des bases continentales plutôt que nationales ».

En ce second anniversaire de la naissance de l'OECE, je présume qu'il est essentiel d'éclaircir notre pensée sur la question tant discutée de l'intégration économique européenne.

Le premier point est que l'Amérique désire sincèrement cette intégration, parce que nous sommes convaincus qu'une solide reprise de l'Europe n'est pas possible autrement. Nous avons devant nous le splendide exemple du grand progrès économique auquel sont arrivés les Etats-Unis, grâce, en grande partie, à l'intégration économique de nos 48 Etats. Ce progrès n'aurait pas été possible dans 18 divers pays avec des barrières formées par les droits de douane, les restrictions quantitatives, les différences et inconvertibles valeurs, d'autres empêchements au commerce et à la liberté de mouvement des personnes.

Le second point est que les Nations de l'OECE ont assumé un engagement formel d'effectuer l'intégration économique. Chaque nation en particulier qui participe au Plan Marshall se sont engagées dans les accords bilatéraux signés avec le Gouvernement des Etats-Unis, à coopérer à ce but avec les autres Pays participants. Un vote de l'OECE du mois de novembre dernier documente l'engagement des Pays participants à mettre en exécution les phases initiales de cette intégration. Tout ce que nous demandons c'est que ces promesses soient maintenues.

Mon troisième point est, qu'en général, les peuples de l'Europe occidentale désirent l'intégration. Ils sentent instinctivement qu'ils seront les bénéficiaires d'un plus libre afflux de marchandises et de produits agricoles qu'ils devraient dériver comme conséquence de l'intégration. C'est pour moi un motif de vive satisfaction que de voir quel appui a été donné à ce programme par le Gouvernement et par le peuple italien.

Ce désir si senti par le peuple, ne doit pas rester insatisfait.

Quatrième point: nous ne prétendons pas que l'intégration soit mise à exécution d'un jour à l'autre et nous nous rendons bien compte des difficultés qui s'y opposent. Toutefois, il ne faut pas attribuer à ces difficultés une importance exagérée.

Cinquième point: admettons franchement que certains milieux et certaines industries, dans certains pays, pourront ressentir un dommage initial provenant de l'intégration économique européenne. Il y a quelques industries anti-économiques avec de hauts frais de production qui pourront

se ressentir de façon défavorable de la concurrence en conséquence de la libération du commerce. Mais j'en appelle aux dirigeants et aux ouvriers de ces industries, afin qu'ils assument à l'égard de l'intégration une attitude de coopération plutôt que d'opposition. Qu'ils s'efforcent de réduire les frais de production et de rendre en même temps leurs industries plus aptes à affronter la concurrence, plutôt que de s'opposer aveuglément à l'intégration. Qu'ils se rappellent aussi que à l'intégration, ils s'opposent un mouvement qui, en dernière analyse, sera un grand bénéfice économique pour leur Pays.

Nous croyons, en général, que l'intégration économique de l'Europe est un moyen par lequel l'Europe peut remplir le déficit en dollars entre ses importations et ses exportations. En créant un seul grand marché, composé de 275.000.000 d'individus, les Pays de l'Europe Occidentale pourront grandement augmenter leur production et réduire leurs frais.

Pour finir: ce moment-ci est le moment décisif. Il y a des moments dans l'histoire dans lesquels les grandes décisions qui d'abord semblaient impossibles deviennent non seulement possibles mais impératives. Les deux dernières années du Plan Marshall offrent une telle possibilité pour l'intégration économique de l'Europe. Il est plus facile d'arriver à ce grand objectif pendant que le Plan est encore en cours, tandis que ce sera plus difficile lorsqu'il aura pris fin. Nous sommes ici pour venir en aide à l'Europe pour atteindre cet objectif avec l'assistance technique et financière et nous sommes prêts pour atténuer n'importe quelle secousse qui pourrait en résulter.

A Rome: le Congrès mondial

ROME. — Sous le patronage de Luigi Einaudi, Président de la République Italienne et avec la participation du Président du Conseil Alcide De Gasperi et du Ministre de l'Industrie et du Commerce Giuseppe Togni, le Congrès Mondial des Chambres de Commerce a été inauguré le 24 avril au Palais de Venise. A la Conférence ont participé 650 délégués étrangers qui représentaient les 34 pays suivants: Afrique Occidentale Française, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Canaça, Tchécoslovaquie, Chili, Cuba, Egypte, El Salvador, Philippines, France, Allemagne, Japon, Grèce, Indes, Angleterre, Israël, Liechtenstein, Luxembourg, Maroc, Mexique, Nicaragua, Pakistan, Portugal, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Suisse, Tunisie, Turquie, Hongrie, Union Sud-Africaine et Vénézuéla.

Vu l'exceptionnelle importance du Congrès, nous donnons ci-après un résumé de ses travaux:

Après les souhaits de bienvenue prononcés par l'Ingénieur Stefano Brun, président de l'Union Italienne des Chambres de Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, qui préside le Congrès assisté par le Secrétaire général: Prof. Guglielmo Tagliacarne, le Sénateur Giuseppe Togni, Ministre de l'Industrie et du Commerce, en prononçant son discours inaugural a dit:

«Considérez — a dit entre autre le Ministre — et faites considérer que le dramatique problème italien n'est pas un problème de justice, de vie et de travail pour l'Italie seulement, mais aussi un problème de travail, de production et de bien-être pour beaucoup d'autres pays et partant, pour la collectivité internationale. Considérez et faites considérer que la liberté des échanges en fonction, d'une part, d'une augmentation de la consommation et de l'autre, conséquence elle-même d'une telle augmentation, ne constitue que le fait final;

mais pour arriver à réaliser un tel fait, il est nécessaire, d'abord, d'assurer et de consolider les libertés initiales auxquelles j'ai fait allusion et qui seules peuvent conduire à un juste équilibre des positions et des possibilités de vie de tous les peuples. Ce qui, avant tout, signifie aussi d'assurer pour chaque homme cette chose sacrée qu'est la paix».

«Produire et commercer — a dit le Ministre — sont deux phénomènes qui accompagnent toute l'histoire humaine et qui se complètent réciproquement il serait vain de prétendre supprimer l'un des deux éléments de ce binôme en se basant plus sur un jeu de mots que sur la constatation des faits réels. Il serait aussi hors de la réalité celui qui voudrait affirmer que dans l'Etat moderne, inspiré toujours plus profondément des présuppositions et de considérations sociales, le phénomène commercial puisse se soutenir sur des conceptions et des règles, qui dans le domaine de la technique productive, ont déjà été supérees par le temps».

Puis, M. Togni a passé à l'illustration des trois plus grands problèmes de l'heure actuelle qui sont: harmonisation de l'effort productif, amélioration de la phase distributive, augmentation générale de la consommation sur une échelle internationale; et, enfin, il a conclu en mettant en relief le devoir des Chambres de Commerce des divers pays en face des problèmes contingents.

Le Chef de la Légation de la Chambre de Commerce Internationale M. Giscard d'Estaing, a prononcé des paroles d'un style noble et élevé en forme de salut et a ainsi conclu: *«Dans cette capitale de la Chrétienté chaque homme retrouve avec fierté et admiration la vision de ce qui — à côté de sa patrie temporelle — représente sa commune patrie éternelle».*

Ensuite, M. Costantino Parisi, Président de la Chambre de Commerce de Rome a présenté et illustré une intéressante étude,

préparée par son Institution en collaboration avec l'Union Italienne des Chambres de Commerce, sur la législation et sur les règlements des Chambres de Commerce des divers pays du monde.

Sur le même argument a parlé aussi l'Ing. Brun. Les délégués de l'Afrique de Sud, de l'Inde et du Pakistan ont voulu adresser un salut particulier aux congressistes italiens et étrangers, en mettant en évidence la nécessité de persévérer dans la voie entreprise pour arriver à une efficace collaboration économique internationale, nécessité d'autant plus sentie par les pays jeunes, comme peuvent être considérés ceux qu'ils représentent.

A ce propos, le délégué du Pakistan a demandé l'approbation d'une motion à la fin du Congrès.

Pendant la seconde journée, les travaux ont continué sous la présidence de M. Gerhard Frenz de Francfort.

Le Président de la Chambre de Commerce de Paris, M. Jacques Fougerolle, a présenté un intéressant rapport sur la conception française des Chambres en se référant aux précédents historiques et en s'arrêtant, en particulier, sur la double mission conférée en France à ces Institutions: devoirs de caractère consultatif dans toutes les questions traitées par le Gouvernement et par toutes les autres organisations publiques et les devoirs de caractère administratif, comme le contrôle des marchés et l'administration des Bourses. L'orateur a conclu en contestant que les Chambres soient un double des Associations syndicales et en affirmant que les Chambres de Commerce française sont les organes les plus représentatifs des intérêts industriels et commerciaux et les meilleurs stimulants des activités économiques des respectives circonscriptions.

Sur l'organisation des Chambres du Chili et des Philippines ont parlé respectivement M. Garcia Vela et M. Miranda Sampe-

des Chambres de commerce



dro suivis par les représentants des Chambres allemandes et japonaises qui ont tracé un panorama de la renaissance organisationnelle des forces commerciales et industrielles de l'Allemagne depuis la fin de la guerre.

Ont pris ensuite la parole M. Nakano représentant du Japon qui a illustré l'oeuvre de reconstruction économique conduite pendant ces quatre dernières années dans son pays et M. Menache H. Chachar de l'Etat d'Israël, qui a mis en relief l'importance considérable qu'ont les échanges commerciaux pour son pays fortement engagé à la consolidation d'une économie nationale.

Le Sénateur Giuseppe Caron, Vice-président de l'Union Italienne des Chambres de Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, a présenté une relation sur l'histoire, la législation et l'activité des Chambres en Italie ainsi que sur toutes les importantes tâches qui leur ont été sur leur travail concret en faveur de tous les secteurs économiques. M. Caron a conclu en souhaitant « que des rapports plus étroits soient établis entre les diverses Chambres de Commerce du monde entier dans une atmosphère finalement pacifiée dans le travail, dans l'essor social et la fraternité universelle ».

Les travaux ont continué dans l'après-midi par un exposé sur l'économie du Liechtenstein par les soins du délégué M. Aspelt et un autre sur la structure et le fonctionnement de la Confédération des Chambres de Commerce du Mexique.

Fit suite une exposition du Président de la Chambre de Commerce de Genève, M. Hunz, sur la complexe organisation des Instituts de commerce suisse, qui ont pour base la libre adhésion individuelle et l'indépendance totale de l'Etat. A la fin de la session, il a été communiqué que les Etats-Unis n'ont pas pu prendre part au Congrès par le fait que, justement ces jours-ci, a

lieu, à Washington, l'assemblée générale des Chambres américaines, mais leur adhésion a été à travers les représentants de la Chambre du Commerce Internationale.

Le 27 avril, en présence de M. Alcide De Gasperi, du Président du Sénat Ivanoe Bonomi, du Président de la Chambre Gronchi et des Ministres Pella, Piccioni, Togni, Aldisio, Segni, Gonella, Campilli, La Malfa, Lombardo, des Sous-secrétaires Di Giovanni e Rubinacci, du Maire de Rome Rebecchini, de nombreux sénateurs et députés et de éminentes personnalités du monde économique, financier et politique se sont terminés les travaux du Congrès.

Le Premier Ministre d'Italie, Alcide De Gasperi, a prononcé un bref discours dans lequel il a dit :

«Voici qu'il m'est permis, justement à Rome, source d'énergies spirituelles, de rappeler que dans n'importe quel Congrès, quel que soit le caractère technique du Congrès, quel que soit le but économique de l'organisation, le centre vers lequel aujourd'hui doivent tendre tous vos efforts pour l'améliorer et le satisfaire de quelque façon que ce soit, c'est toujours l'homme. L'homme avec sa dignité personnelle, avec sa conscience morale, l'homme avec son droit de vivre et son droit d'émigrer avec sa force de travail. Voilà pourquoi tout problème technico-économique devient un problème éminemment social, et tout problème unitaire pour l'Europe et pour le monde est un problème complexe de forces et de travail

Vous ne pouvez pas parler de commerce international — a dit Monsieur de Gasperi — en vous limitant à la pure technique com-

merciale. Vous ne pouvez pas, parce que vous ne réussirez que si tout le monde social réussira à se mouvoir dans la même direction, c'est-à-dire, si à côté des "Zollverein" ou des "comités" et du commerce international, les rapports internationaux seront également des rapports politiques sociaux, il y aura tout un mouvement de peuples et de nations tendus vers le même but. avançons vers l'unité européenne.

Or, puisque aujourd'hui, nous avançons vers l'unité Européenne, nonobstant toutes les difficultés, puisque nous marchons maintenant vers un ordre meilleur, vers une meilleure union entre peuples libres, je crois et je souhaite que vous soyez non seulement les organisateurs du commerce international, que vous amélioriez la systématisation de caractère économique - financier, mais je vous souhaite surtout que vous soyez les pionniers - comme le furent aussi, du reste, dans le passé les grands commerçants et les grands industriels, de rapports plus étroits entre les peuples, que vous apportiez sur tout cette unité et cet ordre, cette liberté qui s'appelle faire et qui est le postulat suprême et la suprême nécessité de l'Europe et de toutes les nations ».

A la conclusion des travaux, les participants ont été reçus en audience par S.S. le Pape. En s'adressant aux Congressistes, le Souverain Pontife a dit :

« Malheureusement, il ne suffit pas d'avoir raison, tant que les plus légitimes désirs restent pratiquement irréalisables, par le fait que des motifs, d'ordre purement politique, persistent à mettre des obstacles à la circulation et aux communications des personnes et des marchandises. Il existe, en outre, des Pays où un système, plus ou moins absolu, est édifié et où tout le commerce est confié aux mains de l'autorité publique.

Et bien, nous affirmons clairement que cette tendance s'oppose à la conception chrétienne de l'économie sociale. »

SYNTHÈSES

... Les conditions économiques et politiques de l'Europe sont désormais périmées; cette division, au moyen de frontières arbitraires d'Etats et de souverainetés, a amené la ruine du continent. Pour moi et pour ceux qui partagent mes opinions, l'idée de l'unité européenne fut toujours chère et précieuse; elle représentait quelque chose de naturel pour notre pensée et pour notre volonté. Elle était le contraire de l'étroitesse provinciale, de l'égoïsme mesquin, de la brutalité et de l'orgueil nationalistes; elle signifiait la liberté, la largeur de vues, l'esprit et la bonté.

THOMAS MANN

» «

Quelles que soient les étapes à travers lesquelles elle devra être atteinte, la fédération des principaux belligérants de la guerre actuelle - réalisée sous une forme ou sous une autre - est la seule solution qui puisse garantir une sécurité durable aux autres peuples tout en sauvegardant l'égalité du peuple allemand. Le fédéralisme, franchissant les frontières nationales, apparaît, chaque jour, plus clairement, comme l'unique moyen d'assurer l'ordre international tout en préservant les caractéristiques et la culture nationale de tous les pays et, notamment, des petits pays.

WILLIAM BEVERIDGE

» «

... L'Europe n'a jamais produit un Européen; des Français, des Allemands, des Scandinaves, des Italiens, des Hollandais, des Belges, des Russes, des Polonais, oui - mais pas des Européens. C'est en cette division que réside le drame. Cependant, avec ces na-

tionalités - là, avec ces races - là, les Etats-Unis ont produit des Américains. Si ces peuples peuvent devenir Américains, ils peuvent aussi devenir Européens en Europe.

HENRY FORD

» «

Il est extrêmement improbable qu'une société, une collectivité aussi mûre que celle que forment déjà les peuples européens, ne soit pas près de créer l'appareil politique d'un Etat pour donner une forme à l'exercice du pouvoir public européen déjà existant. Ce n'est donc ni parce que je suis pris au dépourvu devant les sollicitations de la fantaisie, ni par l'effet d'une propension à un « idéalisme » que je déteste et que j'ai combattu toute ma vie, que j'en suis arrivé à parler ainsi. C'est le réalisme historique qui m'a appris à reconnaître que l'unité de l'Europe comme société n'est pas un idéal mais un fait d'une très ancienne quotidienneté. Or, lorsqu'on a vu cela, la probabilité d'un état général européen s'impose mécaniquement.

ORTEGA Y GASSET

» «

L'unité politique et économique de l'Europe est à faire. Sa civilisation, disent son âme, est faite. L'on peut dire que l'Europe est une âme qui cherche un corps.

Une civilisation n'est vivante que par des hommes.

PIERRE FRIEDEN

Ministre de l'Education Nationale
du Luxembourg

La pensée fédéraliste ne projette pas devant elle une utopie européenne qu'il s'agirait simplement de rejoindre, ou des plans statiques qu'il faudrait réaliser en quatre ou cinq ans, par la réduction impitoyable des réalités vivantes qui gênent le plan. Elle cherche, au contraire, le secret d'un équilibre souple et constamment mouvant entre des groupes qu'il s'agit de composer en les respectant, et non point de soumettre les uns aux autres, ou d'écraser l'un après l'autre.

DENIS DE ROUGEMONT

» «

La maxime, d'après laquelle les choses les plus téméraires sont souvent les plus utiles n'a jamais été plus vraie. On pourrait dire aujourd'hui que ce sont elles qui sont les plus réalisables. En effet, la force des idées périmées qu'expriment les réactions particularistes ou égoïstes ne peut être brisée que par l'angoisse que provoque la menace actuelle; alors que si on laissait aux menaces, qui se dessinent aujourd'hui, le temps de se réaliser, il est à prévoir que l'Union européenne est en train de mettre en mouvement aujourd'hui ne trouveraient plus l'Europe à unifier.

PANAYOTIS PIPINELLIS

Ministre des Affaires Etrangères
de Grèce

U R O P É E N N E S

Ce mouvement d'union européenne, qui s'oppose directement aux querelles des nationalismes et se dresse déjà contre eux et qui pourra même un jour en débarrasser l'Europe entière, tend à la délier aussi de toute la psychologie qui procède de ces nationalismes, qui les entient et engendre des mœurs, des habitudes et des actes correspondants. Si cette union a jamais lieu, si cette union se produit jamais, l'idéal libéral aura vraiment été restauré et reprendra son pouvoir.

BENEDETTO CROCE

» «

Les affirmations de l'intelligence et de la raison montrent qu'aucune Nation ne peut affermir ses destinées sans le concours des autres et révéler à la conscience la nécessité d'une communauté qui pourra prendre une forme politique et devenir une autorité et un pouvoir.

Les peuples auront à choisir entre l'exaspération de nationalismes rivaux et la marche normale vers l'intégration du genre humain dans une organisation fédérale. Nous devons comprendre quelle révolution spirituelle s'est engagée.

JACQUES MARITAIN

Les pays Nordiques se sont joints au Conseil de l'Europe et participent au travail pour l'organisation d'une collaboration inter-européenne efficace.

Nous nous rendons évidemment compte que de grandes difficultés existent, mais depuis deux ans, la collaboration a fait d'énormes progrès et je crois que la situation politique actuelle présente des possibilités pour créer une communauté européenne dans les domaines économique, social et culturel qui aidera puissamment à sauvegarder la civilisation et la vie des peuples libres.

HERMANN SMITT-INGEBRETSEN
Président du Parti Conservateur
Norvégien

» «

Les Etats-Unis d'Europe n'ont pas les peuples qui peuvent les créer, par leur ténacité, leurs luttes politiques, leurs souffrances, leurs révolutions et peut-être, mais il faut espérer que non, avec leurs batailles; ce ne sont ni les juristes ni leurs bibliothèques, et peut-être même pas les diplomates autour de leurs tables: les Etats-Unis d'Europe doivent être une réalité politique et spirituelle, une conscience religieuse et une foi agissante avant de pouvoir devenir une forme juridique.

PIERO CALAMANDREI

» «

L'Europe ne doit pas être découpée, émietlée, réduite à ne former plus qu'un amas chaotique de fragments inutiles, mais bien plutôt recevoir en tant qu'Etats-Unis d'Europe ou que Commonwealth européen, une structure nouvelle et stable, une haute et saine stature, une intégrité et une dignité qui lui permettraient d'être à nouveau la gardienne des droits et des libertés auxquels elle a elle-même donné naissance.

MARÉCHAL SMUTS

Nous n'avons plus de temps à perdre. La question de l'intégration de la nation allemande au sein du nouveau système de l'Europe se pose et ne tolère ni d'équivoques, ni de délais. Une solution n'est possible que dans le cadre d'une Fédération. Car une participation sincère du peuple allemand ne lui serait acceptable que sur une base d'égalité — tandis que les Français, après leurs expériences tragiques, ne peuvent leur accorder cette égalité, que dans le cadre d'une Constitution Fédérale sous l'autorité d'un Gouvernement Européen.

H. COUDENHOVE-KALERGI

» «

Il dépend de l'unité et de l'indépendance du continent européen que la révolution de notre époque — outre les formes déjà connues et redoutées de la technocratie et du collectivisme bureaucratique — en connaisse aussi une dans laquelle les nécessités du bien être collectif seront harmonisées avec les valeurs culturelles du passé, avec les valeurs qui sont loin d'être périmées, ou périssables, de la Grèce, du Christianisme et de la révolution libérale.

IGNAZIO SILONE

» «

La vérité est que nous autres fédéralistes nous nous trouvons dans les limites de la réalité, dans le temps que nous vivons et dans l'esprit de l'avenir. Nous sentons que nous défendons la seule idée et le seul projet qui peuvent retremper les âmes lasses par une nouvelle foi et transformer les ternes habitudes du passé en un nouveau mode d'existence.

NICOLÒ CAMANDREI

MOVIMENTO ITALIANO PER L'UNITÀ EUROPEA

LE MANIFESTE AU PAYS

Italiens!

Jamais comme aujourd'hui la solidarité internationale et nationale n'a été nécessaire. pour réagir contre le triste jeu d'impérialismes et d'égoïsmes qui mènent inévitablement à la guerre, pour se placer au dessus des contrastes et des intérêts pas toujours uniquement idéologiques qui divisent le Pays pour mieux le conduire vers le gouffre dont nous sommes à peine sortis. Le temps des isollements stériles est passé; le monde tend vers des buts communs, il tend à les rapprocher par l'effort conjugué de mouvements et de gouvernements, afin d'assurer, en réduisant toujours davantage les distances sociales, la paix intérieure et extérieure. Ebranlée plus que tout autre continent par la guerre, la vieille Europe a besoin d'un sentiment commun des Etats et des peuples, qui la porte à renouveler — non pour elle-même mais pour l'humanité entière — la fonction d'équilibre et de civilisation qui fait sa gloire depuis des siècles.

De l'universalité de Rome, exaltée par le Christianisme, naquirent et se répandirent, grâce à l'Italie, au cours de la Renaissance et du « Risorgimento », les moments les plus marquants de la civilisation: cette civilisation devint ainsi italienne, européenne, universelle.

Nul plus que l'Italie n'a le devoir de contribuer à relever le continent de ses ruines matérielles et morales, en reprenant la place que l'œuvre tenace de ses fils lui avait assurée.

Italiens!

C'est l'heure de l'Europe. De l'Europe libre et unie dans un monde qui hésite encore entre la paix et la guerre. Il dépend de sa concorde et du renouvellement de sa possibilité d'action qu'elle puisse jouer le rôle qui lui revient. C'est pourquoi nous, Italiens et

en même temps européens citoyens d'une patrie et du monde, nous devons être amenés, par la conciliation de formules pratiques à un courant qui entraîne peuples et gouvernements et qui veut leur assurer, par l'unité des actes, l'identité du but.

Le « Mouvement Européen » — conduit par Blum, Churchill, De Gasperi et Spaak, les hommes de la résistance et de la démocratie — tend toutes ses énergies vers ce but, qui peut seul faire naître l'espoir et rendre la confiance: une Europe unie, forte contre n'importe quel bloc armé, assez forte pour empêcher la guerre par son inutilité même.

Donnez votre adhésion au Mouvement Européen; collaborez à son œuvre assidue d'édification d'une conscience européenne.

Parmi les nombreuses personnalités qui ont adhéré au Mouvement, citons :

Adonnino Giovan Battista député; *Agostinelli Sandro*; *Ambrosini Gaspare*, député; *Andreotti Giulio*, Sous-Secrétaire à la Présidence du Conseil; *Arcamone Guido*; *Astuto Di Lucchesi Riccardo*, président de l'Institut Italien pour l'Afrique; *Avanzini Ennio*, député; *Azara Antonio*, sénateur;

Babbi Giuseppe, député; *Bertone G. Battista*, sénateur; *Boggiano Pico Antonio*, sénateur; *Barbieri Mgr. Pietro*; *Bastianetto Celeste*, sénateur; *Battista Emilio*, sénateur; *Bettiol Giuseppe*, député; *Bertola Ermenegildo*, député; *Bosco Lucarelli*, député; *Bovetti Giovanni*, député; *Braccesi Giorgio*, sénateur; *Braitenberg Carlo*, sénateur; *Brusasca Giuseppe*, député;

Caccuri Edmondo, député; *Cagnasco Osvaldo*, député; *Campilli Pietro*, député, ministre; *Camposarcuno Michele*, député; *Canalini Gaudenzi Alberto*, sénateur; *Cappa Paolo*, sénateur; *Cappi Giuseppe*, député; *Cappucci Re-*

nato, député; *Carboni Enrico*, sénateur; *Calcuterra Antonio*, député; *Caron Giuseppe*, sénateur; *Caronia Giuseppe*, député; *Casati Alessandro*, sénateur, ancien ministre; *Cassiani Gennaro*, député; *Castelli Avolio Giuseppe*, député; *Casca Raffaele*, sénateur; *Ceschi Stanislao* sénateur; *Cingolani Guidi Angela Maria*, députée; *Clerici Edoardo* député; *Coccin Ivo*, député; *Codacci Pisanelli Giuseppe*, député; *Colini Antonio*, Prof. à l'Université de Rome; *Colini Lombardi Pia*, députée; *Concetti Francesco*, député; *Coppi Alessandro*, député; *Corbellini Guido*, sénateur, ancien ministre; *Corbino Epicarmo*, député, ancien ministre; *Corona Giacomo*, député; *Corsonego Camillo*, député; *Cortese Pasquale*, député; *Cortis Tommaso*, Conseiller d'état;

D'Ambrosio Ferdinando, député; *Dal Canton Maria Pia*, députée; *Dall'Armi Giuseppe*; *De' Cacci Danilo*, député; *De Maria Beniamino* député; *De Martino Carmine*, député; *De Meo Gustavo* député; *De Michele Luigi*, député; *Del Ro Rino*, député; *Delli Castelli Filomena*, députée; *Di Fausto Florestano*, député; *Di Raimondo Giovanni*, directeur général des Chemins de fer; *Donati Albino*, sénateur; *Dossetti Giuseppe*, député;

Facchin Angelo, député; *Falco Giorgio*, prof à l'Université de

Ermini Giuseppe, député; Turin; *Falck Enrico*, sénateur; *Fantoni Luciano*, sénateur; *Ferraris Emanuele*, député; *Firrao Giuseppe*, député; *Foderaro Salvatore*, député; *Folchi Alberto Enrico*; *Franceschini Francesco*, député; *Franzipane Pietro*, Conseiller de Cassation; *Fumagalli Luigi Camillo*, député;

Galati Vito G., député; *Galletto Bortolo*, sénateur; *Gava Silvio*, sénateur; *Gedda Luigi V.* président général de l'Action Catholique; *Generoso Gabriele*; *Gerini Alessandro*, sénateur; *Giammarco Giuseppe*, député; *Giordani Iginio*, député; *Guelfridi Filippo*; *Gonella Guido*, ministre de l'Instruction Publique; *Grona Carlo*, sénateur; *Gronchi Giovanni*, président de

la Chambre des Députés; *Guerrieri Filippo*, député; *Iannuzzi Onofrio*, sénateur; *Israel Saul*;

Jacini Stefano, sénateur, ancien ministre; *Jemma Ottavio*; *Larussa Domenico*, député; *Latanza Domenico*, député; *Lecisco Pietro*, député; *Lodi Giuseppe*; *Lombardi Ruggero*, député; *Longhena Mario*, député;

Murinnoni Salvatore, député; *Manuel Gismondi Paolo* député; *Mancini Ra'mondo*, député; *Martino Gaetano*, député; *Maxia Antonio*, député; *Mazza Crescenzo*, député; *Mazzarino Santo*, prof. à l'Université de Catane; *Melillo Michele*; *Merlin Umberto*, sénateur; *Messineo S. I. Don Antonio*; *Mestica Guido*; *Migliori G. Battista*, député; *Mira Giuseppe*. Professeur à l'Université de Rome; *Monticelli Aldo*, député; *Mor Carlo Guido*, Professeur à Université de Modène; *Movelli Luini*, député; *Morghen Raffaello*; *Moro Francesco*, député; *Moscato Ruggero*, professeur à l'Université de Rome; *Mott Angelo Giacomo*, sénateur; *Murduca Filippo*, député; *Musini Guido*, député;

Natoli Gioacchino; *Nicolodi Arturo*; *Notarianni Giuseppe*, député; *Numero Raffaele*, député; *Pallostrelli Giovanni*, sénateur; *Palumbo Pier Fausto*, professeur à l'Université de Bari; *Panetti Modesto*, sénateur; *Pantaleo Mario*; *Parente Giovanni*, député; *Pasquini Benedetto*, sénateur; *Pecoraro Antonio*, député; *Pella Giuseppe*, député, ministre du Trésor; *Perrini Carlo*, député; *Perlingieri Giovanni*, député; *Pernaro Antonio*, député; *Perrone Capano Giuseppe*, député; *Persico Giovanni*, sénateur; *Petrilli Raffaele Pio*, député; *Petrone Carlo*, député; *Pezzini Cristoforo*, sénateur; *Pietrosanti Mario Lauro*, député; *Ponti Giovanni*, député; *Proia Alfredo*, député;

Quintieri Alfonso, député; *Raffener Giuseppe*, sénateur; *Rapelli Giuseppe*, député; *Resta Raffaele*, député; *Riccio Mario*, sénateur; *Riccio Stefano*, député; *Riva Giuseppe*, député; *Rivera Vincenzo*, député; *Rizzo Giambattista*, sénateur; *Rubinacci Leopoldo*, sénateur, sous-segretaire au Ministère du Travail; *Ruffini Nina*; *Ruini Carlo*, professeur à l'Université de Rome; *Ruini*

Meuccio, sénateur, ancien ministre;

Sarco Italo Mario, sénateur; *Saggin Mario*, député; *Sailis Enrico*, député; *Salvatore Attilio* député; *Sammartino Remo*, député; *Sampietro Umberto*, député; *Sammartino Salvatore*, sénateur; *Santini Emilio*, professeur à l'Université de Palerme; *Scalfaro Oscar*, député; *Schiratti Guglielmo*, député; *Schiratti Domenico*; *Sedati Giacomo*, député; *Segni Antonio*, député; ministre de l'Agriculture; *Spaturo Giuseppe*, député, ministre des Postes et des Télécommunications; *Sullo Fiorentino*, député;

Taturi Giovan Bernardino, sénateur; *Tasiliamonte Francesco*; *Terranova Raffaele*, député; *Tesauro Alfonso*, député; *Tessitori*

Tiziano, sénateur; *Togni Giuseppe*, député; ministre de l'Industrie et du Commerce; *Tommasini Raffaele*, sénateur; *Toniatti Erisia*, députée; *Tosato Egidio*, député; *Tosatti Quinto*, sénateur; *Troisi Michele*, député; *Tucci Filippo*; *Turco Vincenzo*, député;

Vaccaro Nicola, sénateur; *Valentini Roberto*, professeur à l'Université de Rome; *Valsecchi Franco*, professeur à l'Université de Milan; *Vasili Turi*; *Venditti Mario*, sénateur; *Veronese Vittorino*; *Vetrone Mario*, député; *Vicentini Ing. G. B.*; *Vigiani Maurizio*, sénateur; *Vigo Gaetano*, député; *Viola Ettore*, député; *Viscardi Antonio*, professeur à l'Université de Milan; *Vocino Michele*, député; *Zerbi Tommaso*, député.

L'UNESCO EN ITALIE

La Commission Nationale Italienne de l'Unesco a inauguré ses travaux le 22 mars, au siège de la Villa Massimo à Rome, en présence des Ministres des Affaires Etrangères *Comte Sforza* et de l'Instruction Publique *M. Guido Gonella*. La séance était présidée par le Sénateur *Alessandro Casati*, élu Président par acclamation et par les Vice-Présidents *Francesco Severi*, professeur de mathématique à l'Université de Rome; *Giovanni Calò*, professeur de pédagogie à l'Université de Florence; *Francesco Vito*, professeur d'économie à l'Université de Milan. *M. Branca*, professeur de littérature à l'Université de Florence a été nommé Secrétaire Général. *Giuseppe Ungaretti* et *Mario Vinciguerra* font également partie du Conseil de Direction.

L'Assemblée générale a ensuite été divisée en diverses sections: *Educacion*, Président *M. Calò*, Secrétaire *M. Baladini*; *Culture*, Président *M. Ungaretti*, Secrétaire *M. Vittore Branca*; *Cinéma, Presse et Radio*, Président *M. Vinciguerra*, Secrétaire *Marquis Giustiniani*; *Sciences Juridiques*, Président *M. Vito*, Secrétaire *M. Toscano*,

Parmi les 70 membres de cette première Commission Nationale de l'Unesco, élue par les Conseils Supérieurs de l'Instruction Publique, des Beaux Arts et des Académies, par les Académies Nationales, par les Sociétés Nationales scientifiques et culturelles, par les Universités etc, citons encore *MM. Giorgio Abetti*, *Franco Alfano*, *Vincenzo Arangio-Ruiz*, *Leonardo Azzarita*, *Goffredo Belloni*, *Alberto Bergamini*, *Ugo Betti*, *Giovanni Bonino*, *Umberto Calosso*, *Giuseppe Caronia*, *Guido Castelnuovo*, *Raffaele Ciaccia*, *Guastavo Colonnetti*, *Guglielmo De Angelis d'Ossat*, *Nicola De Pirro*, *Vittorio De Sica*, *Giovanni Di Guglielmo*, *Aldo Ferrabino*, *Luigi Foscolo*, *Benedetto Francesco Giordani*, *Guido Grandi*, *Stefano Jacini*, *Francesco Giorgi Mamoli*, *Antonio Minto*, *Aldo Moro*, *Rodolfo Palluchini*, *Eligio Perucca*, *Marcello Piacentini*, *Carlo Raggianti*, *Pier Carlo Restagno*, *Mario Salmi*, *Luigi Salvatorelli*, *Armando Sapori*, *Francesco Taliani*, *Alfonso Tesauero*, *Tullio Serafini*, *Giuseppe Vedovato*, *Lionello Venturi*, *Vittorino Veronese*, *Romeo Vuoli*.

La convertibilité des monnaies européennes

La Ligue Européenne de Coopération Economique a élaboré un projet visant à établir un système pour la convertibilité des monnaies européennes entre elles. Etant donné l'importance du problème, nous reproduisons ci-dessous le texte intégral de ce projet :

1. Champ de la convertibilité.

Pour les opérations courantes, les monnaies des pays participants (et celles de leurs territoires d'outre-mer et des pays associés) seraient rendues interconvertibles. Chaque pays participant donnerait l'assurance que cette convertibilité ne peut être l'instrument grâce auquel, directement ou indirectement, on convertirait la monnaie d'un des participants en une monnaie émise par un pays non participant.

On entend par opérations courantes :

a) Règlements commerciaux (importations et exportations répondant à la demande courante de la production et de la consommation ainsi qu'aux besoins d'équipement).

b) Opérations invisibles :

1° Dépenses personnelles de voyageurs à l'étranger; frais accessoires relatifs à des opérations commerciales et à leur règlement; autres dépenses normales; tourisme, etc;

2° Rapatriements de profits réalisés à l'étranger; rémunération des services; rémunérations des capitaux investis à l'étranger.

3° Assurance et réassurance.

Les opérations en capital seraient exclues en principe du système de convertibilité à l'exception de mouvements ayant un caractère de transactions habituelles, tels que dons et legs, augmentations de capital, successions, etc.

Pour les transactions courantes ci-dessus définies, le change serait obtenu automatiquement. Au contraire, les transactions en capital seraient exclues de la convertibilité automatique et seraient soumises à l'autorisation préalable.

Conjointement à l'entrée en vigueur de l'interconvertibilité entre les monnaies des pays participant, il est hautement désirable, dans l'intérêt général, de mettre sur pied un règlement à long terme des endettements extérieurs résultant de la guerre.

2. Fond monétaire européen.

Un fond monétaire européen devrait être institué en vue de faire fonctionner un clearing monétaire entre les pays participants. Ce fond pourrait être géré par un organisme comme la Banque des Règlements Internationaux. Le Fonds serait doté principalement de monnaies des pays participants.

Les Etats Membres y verseraient aussi une contribution en or ou en dollars destinée à garantir les paiements auxquels ils seraient obligés éventuellement par le jeu des dispositions prévues au paragraphe suivant. Les sommes déjà réservées dans le cadre de l'E.R.P. à des fins de stabilisation monétaire, ou d'autres montants en

dollars qui deviendraient disponibles au même effet, seraient versées au Fonds pour y faciliter les paiements intra-européens et portés au crédit de chaque pays participant suivant une répartition qui pourrait être proportionnelle, par exemple, à l'importance de l'aide attribuée à chacun sous le couvert de l'aide Marshall.

3. Règlement des soldes entre les pays participants.

Le règlement des soldes entre les pays participants se ferait sur une base multilatérale. Les soldes débiteurs et créditeurs nets résultant des paiements courants (après compensation des éléments qui s'annulent) seraient calculés à fin de chaque période comptable. Un pourcentage minimum des soldes débiteurs seraient apuré en or ou en dollars. Les périodes comptables devraient être aussi courtes que possible, par exemple un mois, afin de prévenir l'accumulation de soldes exagérément importants. L'apurement partiel en or ou en dollars encouragerait le fonctionnement efficace du système en dissuadant tout pays de s'accommoder de soldes débiteurs importants en compte de paiements courants.

Afin d'assurer le caractère multilatéral du système, les fonds en or et en dollars, constitués à la fin de chaque période comptable pour apurement partiel des soldes débiteurs, seraient distribués entre les pays créanciers proportionnellement à leur créance globale sur l'ensemble des participants sans égard aux montants dont ils seraient créditeurs vis-à-vis de chacun d'eux.

A titre de contribution à la restauration et à l'unité de l'Europe, chaque pays créditeur accepterait de rester créancier en monnaies du système à concurrence de ce qui n'aurait pas été apuré en or ou dollars, pourvu que ce solde n'excédât pas la valeur de sa contribution initiale au Fonds et ce, pendant une durée à convenir qui devrait être suffisante pour donner une chance de bon fonctionnement au système.

De cette façon, toutes les monnaies des pays participants seraient rendus également acceptables aux yeux des pays créanciers. Ceci supprimerait tout motif de formation de marchés noirs des monnaies dans l'aire du système intra-européen.

Il découle de ce qui précède que tous accords monétaires existant entre pays participant comme, par exemple, ceux contenant une clause-or, devraient être abrogés.

Si la créance nette d'un pays excédait la valeur de sa contribution initiale au Fonds (en or et en monnaies du système réunis), ce pays aurait le droit à recevoir, à chaque règlement périodique et à charge de la masse d'or et de dollars disponible, un paiement en or plus que proportionnel, à condition qu'il acceptât d'accroître sa contribution au Fonds, facilitant ainsi le fonctionnement du système de convertibilité multilatérale.

4. Taux de change.

Les parités des monnaies des pays participants seraient, entre elles, en rapport direct avec leurs taux de change vis-à-vis du dollar, de façon que ne se présentent pas des cross-rates différentiels.

Il serait désirable de considérer s'il y aurait lieu de fixer des limites assez rapprochées au delà et en deçà de chaque parité et entre lesquelles les banques centrales fixeraient, de temps en temps, le cours des autres monnaies participantes en égard au rapport de l'offre et de la demande de chacune, l'ordre de grandeur de la variation étant toujours réglé de manière à ne pas provoquer de distorsions dans les courants d'échange du commerce international.

Le problème de la modification des parités elles-mêmes dans des cas appropriés est traité ci-après.

5. Coordination et contrôle.

Aucune politique d'interconvertibilité, fût-elle techniquement excellente, ne peut survivre sans une clause de coordination des politiques monétaires, budgétaires et commerciales des pays en cause.

Sur le plan national comme sur le plan européen, une monnaie ne peut inspirer confiance que si la relation du volume des moyens de paiements à celui de l'offre de biens et de services demeure raisonnablement constante, et que si cette relation varie parallèlement dans les différents pays en cause. Il s'ensuit que la mise en vigueur de l'interconvertibilité doit nécessairement être assortie d'une coordination des politiques monétaires et financières des Etats en cause.

Le domaine de cette coordination doit s'étendre :

- a) Aux politiques nationales du crédit, du taux de l'intérêt et de la formation du capital;
- b) Aux politiques budgétaires, non à raison

du détail de leurs dispositions, mais à l'égard de leurs conséquences inflationnistes ou déflationnistes.

Le pouvoir de régler le volume des moyens de paiement ne devrait point être utilisé de manière telle qu'en soit minée la stabilité financière d'un pays, ou que s'élève une incompatibilité avec la politique financière adoptée de commun accord par les Etats dont les monnaies sont admises à l'interconvertibilité.

Chaque pays doit prohiber tout emprunt du Trésor à l'institut d'émission qui pourrait entraîner une expansion injustifiable des moyens de paiement.

L'attention a été attirée sur ces questions par un mémoire du Mouvement Européen date du 27 octobre 1949.

Il a été fait allusion dans le 2 ci-dessus à l'organisme qui serait responsable de la gestion du Fonds Monétaire Européen.

Il est également recommandé que l'on constitue un Collège des Ministres des Finances des Etats participants qui se réuniraient périodiquement pour discuter et coordonner les questions monétaires européennes et pour harmoniser les politiques financières de leurs pays.

Si l'un des pays participant demeurerait de façon persistante en position débitrice ou créditrice, accusant ainsi un déséquilibre fondamental, le Collège des Ministres des Finances, en consultation avec le Conseil, recommanderait une modification de la parité à soumettre à l'approbation du Fonds Monétaire International.

Les propositions ci-dessus sont soumises à l'attention des gouvernements sans préjudice des améliorations et amendements que pourraient y apporter l'O.E.C.E., les banques d'émissions et les administrateurs des finances des pays intéressés.

Encore les relations franco-allemandes

M. C. F. Gignoux écrit dans
« Fédération » :

Nous n'en sommes plus à l'heure des manifestations de principe ou des « gestes à faire ». Lorsqu'en 1929, Aristide Briand lança à Genève l'idée d'une union économique européenne, on pouvait admettre, si l'on ose dire le système du « ballon d'essai ». On vit effectivement la Grande-Bretagne renvoyer d'un souffle puissant le ballon dans les ténèbres extérieures. Lorsque, dans l'été tragique de 1940, M. Churchill proposa que la France et l'Angleterre ne fissent plus qu'une nation unique tout en conservant leurs organisations politiques séparées, le « geste à faire » paraissait évidemment dans son esprit toute autre considération.

Aujourd'hui, nous sommes plus

avancés et plus engagés. Aucun observateur attentif, aucun esprit réfléchi ne peut désormais supposer que l'Europe puisse se maintenir politiquement, et en tous cas économiquement, en l'état présent du monde, si elle demeure une sorte de « puzzle » anarchique et un assemblage incohérent de marchés cloisonnés. Chacun au surplus le proclame à l'envi, ensuite de quoi de longs mois s'écoulent sans que les « Européens » puissent se mettre d'accord sur les conditions dans lesquelles leurs monnaies seront convertibles et sur le principe même de cette convertibilité.

Sur un plan restreint, l'affaire de l'union douanière franco-italienne témoigne suffisamment qu'il ne suffit pas de proclamer

l'union pour qu'elle se fasse. L'idée éclata, si l'on peut dire, un certain jour que M. Bidault désirait marquer à M. De Gasperi une sympathie agissante et nous ne doutons pas que de cette manifestation sorte un bien durable, mais ce ne sera pas sans un cheminement laborieux dont nous voyons de temps en temps marquer les lentes étapes.

Faut-il ajouter que M. Bidault et M. De Gasperi parlaient en tant que gouvernants libres d'Etats unifiés, au lieu que l'autorité du gouvernement de Bonn est restreinte et qu'avant de s'unir à une nation voisine, nombre d'Allemands songent probablement à réunir les morceaux épars de leur propre territoire? On peut s'en inquiéter, non l'ignorer.

L'union douanière italo-française

Déclarations de M. Costa et de M. Villiers

A la fin d'une série de réunions entre industriels italiens représentés par *M. Costa*, Président de la Confédération Générale de l'Industrie Italienne, et industriels français dirigés par *M. Georges Villiers*, Président du Conseil National du Patronat Français, la communication suivante a été faite :

« Après avoir pris acte que les deux Gouvernements italien et français ont de nouveau affirmé leur volonté d'arriver à la réalisation de l'Union douanière entre leurs deux pays, les industriels italiens et français ont examiné les difficultés qui ont produit un ralentissement à la réalisation de l'Union douanière. Après avoir souligné que les Organisations industrielles se sont toujours tenues à la disposition des Gouvernements respectifs pour coopérer à l'Union douanière, ils ont décidé de nommer une commission permanente composée d'industriels des deux pays ayant comme tâche d'examiner les problèmes qui, au fur et à mesure, pourront se présenter pendant le cours des négociations officielles et de prévoir toutes les solutions qui peuvent faciliter l'exécution des accords, en réduisant dans la mesure du possible, les difficultés particulières. La Commission aura, en outre, la tâche de préparer et de favoriser les prises de contacts entre les différents secteurs industriels ».

Dans une réunion conclusive, à laquelle étaient aussi présents *M. Fouques* du Parc Ambassadeur de France près le Quirinal, l'Ambassadeur d'Italie à Paris, *M. Quaroni*, des déclarations ont été faites par les présidents des deux Délégations. *M. Costa* au nom de tous les industriels italiens, a déclaré que « seule une coopération entre les deux pays européens seulement avec l'Union économique italo-française qu'il sera possible de sauver l'Europe et c'est possible d'amplifier le rythme productif des deux pays de façon à consentir le développement constant des deux écono-

mies, indispensable à l'amélioration du mode de vivre ».

En examinant ensuite les causes qui ont retardé les travaux, *M. Costa* a remarqué que « pour faire une union douanière, il



n'est pas suffisant de signer et d'apposer des siges aux accords, mais qu'il est nécessaire que les deux économies soient orientées vers cet objectif. L'action diplomatique a peut-être cru de pouvoir procéder rapidement sans s'inquiéter si les économies suivraient le même pas. De la part des Gouvernements, il y a eu une certaine négligence, car ils ont oublié qu'il n'est pas possible d'arriver à l'Union douanière s'il n'y a pas une certaine uniformité dans les respectifs régimes économiques, fiscaux et monétaires. Dans ces domaines, la politique des deux Gouvernements n'a pas toujours été conduite dans le sens qu'il aurait fallu pour arriver, non seulement à l'Union douanière, mais aussi à cette coopération que tous désirent ».

« Ces déclarations — a dit *M. Costa* — ne veulent pas constituer une critique, mais désirent représenter seulement une prise de position précise des milieux industriels. Il est trop facile et commode d'attribuer la faute de ne pas avoir atteint l'objectif ou aux retards qui se sont produits, à qui se préoccupe de défendre les propres positions et les propres intérêts même dans le cadre plus vaste d'une communauté d'intérêts; mais cela ne sert nullement à éliminer la responsabilité, ni à faire oublier que

c'est dans l'intérêt de tous que l'économie ne subisse pas de secousses trop graves ».

M. Costa a terminé en disant : « Je désire confirmer encore une fois toute la bonne volonté des industriels italiens pour arriver non seulement à une Union douanière mais aussi à une Union économique entre les deux Pays ».

M. Villiers a remercié de l'accueil reçu par les industriels italiens et il a mis en évidence les résultats concrets obtenus par la nomination d'une Commission permanente.

« Mais — *M. Villiers* a dit — plus que la nomination d'une Commission et plus que de fréquents contacts entre les industriels et les Gouvernements respectifs la réalisation de l'Union pourra et devra dériver de la ferme volonté d'aboutir à des résultats concrets, volonté manifestée par les industriels des deux Pays ».

D'après des informations de bonne source, la Commission permanente se réunira prochainement, probablement à Milan, dans les premiers jours du mois de mai.

DU TRAVAIL POUR LES REFUGIES

L'O. I. R. annonce que plusieurs Pays vont offrir des possibilités de travail à des réfugiés appartenant à la catégorie des techniciens et des spécialistes.

Les Etats-Unis accepteront en effet des médecins et des chirurgiens pour Gouam et pour les îles du Pacifique en administration fiduciaire; le Pakistan de son côté accueille également des médecins et des chirurgiens, dont plusieurs son déjà en voyage avec leurs familles pour cette nouvelle destination. Le Canada, l'Ethiopie, la Norvège, la Hollande et la Grande Bretagne s'apprentent également à accueillir des réfugiés et à leur permettre de travailler dans leurs territoires nationaux.

La Conférence internationale des Syndicats

La IIIe Conférence Plénière des Organisations Syndicales des pays participant au Plan Marshall s'est ouverte à Rome, au Capitole, le 18 avril, sous la présidence de M. Kupper, chef de la délégation hollandaise.

Participaient aux travaux M. Marazza Ministre du Travail, M. Avanzini, Sous-secrétaire au Trésor, M. Zellerbach, chef de la Mission Américaine pour l'ERP en Italie, M. Pastore, secrétaire de la Confédération Générale Italienne des Travailleurs Libres et MM. Parri et Canini secrétaires généraux de la F.I.L., M. Mariolin, secrétaire général de l'O.E.C.E. et M. Katz, Ambassadeur adjoint des Etats-Unis près l'O.E.C.E. en remplacement de M. Harrimann.

Etaient également présents les principaux représentants des organisations syndicales démocratiques des divers pays, parmi lesquels MM. Léon Jouhaux, R. Tewson, Irving Brown, Victor Reuther, P. Thomas, Bolle, Schevenels, Bouladoux, Makris Cope, Rosenberg, Boehm et Fuykschot.

M. Marazza, parlant du chômage en Italie, qui a atteint le chiffre de 2 millions de chômeurs, a déclaré que cette question ne peut être résolue que grâce à l'émigration. Il a dit notamment :

« La tendance à fermer les portes au flot des émigrés des pays pauvres est juste pour les organisations syndicales qui, courageusement, défendent jour après jour les conquêtes économiques et le standard de vie des masses de travailleurs de leur pays. Mais il est vrai aussi que les masses travailleuses ont appris qu'au-dessus de toutes les considérations humaines, une raison politique profonde doit nous mettre en garde contre les illusions d'un isolationnisme placide. Et notre petit monde est désormais enserré par un tragique réseau d'interdépendance et de corresponsabilité, ou nous nous sauverons ou nous périrons ensemble, travailleurs riches et travailleurs pauvres, privilégiés et déshérités du monde du travail ».

M. Mariolin, secrétaire de l'O.E.C.E., M. Léon Jouhaux et M. Katz, Ambassadeur américain près l'O.E.C.E. prirent ensuite la parole.

M. Schevenels, Secrétaire du Bureau de Placement de la Commission Consultative Européenne près l'OECE, au terme de son rapport, a proposé la création d'une « Caisse de Compensation Européenne pour le chômage ».

Ensuite, M. Giulio Pastore, au cours d'un long exposé, a dit entre autres :

« Il est évident que l'on doit pourvoir à l'absorption de l'actuel excédent structural de main d'oeuvre grâce à une large émigration vers des pays qui offrent de réelles possibilités d'immigration, notamment vers les territoires d'outre-mer, dont le développement économique est récent ou en cours de réalisation. Mais il ne faut pas oublier qu'une partie des territoires d'outre-mer est étroitement liée au système politique et économique de certains pays de l'Europe occidentale et que la redistribution progressive de la production découlant de la libéralisation des échanges entre pays de l'OECE comportera nécessairement une mobilité et redistribution correspondante de la main d'oeuvre, dont il ne faudra pas exclure les excédents actuels et futurs ».

En terminant son discours, l'orateur a affirmé que, « dans le cadre des pays membres de l'O.

E.C.E., il semble possible d'adopter des solutions communes avec l'aide de l'ERP, sur certains programmes de production :

- a) logements pour travailleurs;
- b) assainissement de terres incultes ou insuffisamment cultivées;
- c) travaux publics ».

M. Dirk Ulpko Stikker, Ministre des Affaires Etrangères des Pays Bas et Président du Conseil de l'OECE a pris également part à la Conférence. Prenant la parole, il a déclaré que « cette année sera décisive pour le développement de l'unification économique de l'Europe, premiers pas vers l'unification politique, à la réalisation de laquelle travaillent les mouvements démocrates-chrétiens et socialistes, décidés à vaincre les tentatives totalitaires des communistes ».

Les travaux de la Conférence se sont terminés sur une allocution de M. Léon Jouhaux, Secrétaire général de la Force Ouvrière Française et représentant de la Confédération Internationale des Syndicats Libres. Deux principes politiques fondamentaux ont formé la base de son exposé.

« Pour la réalisation de l'unité économique européenne, a-t-il déclaré, il faut réaliser l'unité politique continentale par la création d'une Fédération européenne et d'organismes placés au-dessus des Gouvernements nationaux, capables, par leur autorité politique, de prendre les mesures économiques que l'on réclame de toutes parts pour le renouvellement de l'économie du continent ».

Deuxièmement, le syndicaliste français a affirmé : « la nécessité d'une collaboration internationale toujours plus étroite entre les Syndicats pour la réalisation de l'unité européenne. L'Internationale, art-il assuré, continuera à appuyer dans une mesure toujours croissante la poursuite de ce but ».

La Conférence, à laquelle assistaient de nombreux Ministres et Sous-secrétaires d'Etat italiens ainsi que les Présidents de tous les Syndicats démocratiques italiens, s'est terminée le 20 avril.

Européens!
Repandez notre
Bulletin
Envoyez-nous
des abonnements!

LES DROITS DE L'HOMME ET LA LIBERTÉ DE MOUVEMENT

La Commission spéciale de l'O. N. U., réunie à Lake Success au mois d'avril dernier, a approuvé à l'unanimité l'art. 11 du projet de Convention Internationale pour les Droits de l'Homme concernant la liberté de mouvement et le droit du libre choix d'une résidence.

Voici le texte approuvé par la Commission spéciale :

« Paragraphe 1) Dans les limites de la compatibilité avec les lois d'ordre général ne contredisant par les droits sanctionnés par la présente Convention :

(A) Quiconque réside légalement dans le territoire d'un état aura dans les limites de ce territoire droit 1°) à la liberté de mouvement; 2°) à la liberté de choisir sa résidence.

(B) Chacun sera libre de quitter n'importe quel pays, y compris le sien.

« Paragraphe 2) Chacun pourra entrer dans le pays dont il a la nationalité. Personne ne pourra être sujet à l'exil arbitraire ».

La Commission a approuvé également l'art. 10, dont le texte est le suivant: Personne ne pourra être privé de la liberté par suite de son impossibilité de remplir des obligations contractuelles ».

Dès que le texte définitif de la Convention sera rédigé, il sera soumis à l'approbation du Conseil Economique et Social et à l'Assemblée Générale des Nations Unies. Il devra être ensuite ratifié par les divers Gouvernements.

La section de la jeunesse de la « Fédération » organise par la Radiodiffusion française, des diffusions régulières en langue allemande adressées à la jeunesse allemande. Les diffusions des mois prochains auront lieu les 14 mai, 11 juin, 11 juillet et le 6 août toujours à 19 heures sur ondes courtes 48,82.

Le « Comité français de changes avec l'Allemagne nouvelle » donne aussi des auditions pour les auditeurs allemands.



Le Conseil social de l'Assemblée consultative du Conseil d'Europe a préparé un projet d'un « Code Européen de Sécurité Sociale ». Le projet sera publié sous peu afin qu'avant qu'il soit présenté à l'Assemblée Consultative pour être approuvé, il soit soumis à la critique publique.



Les « Documents pour le développement de l'Union Européenne » publiés sous le titre de « Vereinigte Europa » par Gerhard Milner, ont paru dans une deuxième édition complétée. La brochure offre dans sa première partie un coup d'oeil introductif sur le développement et

la situation du Mouvement pour l'Union Européenne.

La deuxième partie contient les discours et les résultats du premier Congrès de l'Union d'Europe allemande du mois de mai 1949 à Hambourg. La brochure représente aussi un petit traité d'Europe très utile. Le Sénat de Hambourg en a fait cadeau l'année dernière à tous les étudiants de Hambourg.



Les 21, 22 et 23 avril a eu lieu à Namur la première session de l'Institut Luxembourgeois Universitaire organisée par « Pro Pace » sur le sujet: *Le livre de la Paix*.

Aux travaux de la réunion ont

participé d'illustres personnalités dont nous citons entre autres :

M.M. Henri Koch, Louis Empain, l'Abbé Groncs-Pierre, Alexandre Marc, Jean Chevalier, Bernard, Voyenne, Grustin, Gouverneur de la Province de Namur, le R. P. Wilaert, S. J. Pieltain, Gilbert Gadoffre, Schuurman, Barton Akeley, Henri Barre, Martin, Madame Gilbert Perier, etc.

Sur la Conférence qui a été organisée par M. Henri Koch, président de l'Institut Luxembourgeois Universitaire et M. José Toussaint secrétaire général de « Pro Pace », nous publierons un ample compte rendu dans notre prochain numéro.

bulletin européen

SUPPLÉMENT BIMENSUEL DE LA REVUE "EUROPA"

Fondateur: CONSTANTIN DRAGAN. Directeur-responsable: PIER FAUSTO PALUMBO

Direction: 77, Via S. Nicolò da Tolentino - Rome

Tél. 470.420 - 470.421

Rédaction: 1, Largo di Villa Massimo - Rome

ABONNEMENTS :

Italie	Lires 1000	Etranger	Dollars 3,—
Membres bienfaiteurs	> 5000	Membres bienfaiteurs	> 10,—

Prix du No. : 50 lire

Edité par l'Agence de Presse Radio Europe

Stab. Tipografico dell'Istituto di Studi sul Lavoro - Roma, Villa Massimo